

Mémo Tri



Bouteilles et flacons en plastique avec bouchons, emballages métalliques, briques alimentaires, cartonnettes et petits cartons

je les mets en vrac et vides dans le **conteneur ou le sac jaune**
ou je les porte dans les **colonnes d'apport volontaire**



Les bouteilles, bocaux et pots en verre

je les porte dans les **colonnes d'apport volontaire**



Tous les papiers

(journaux, enveloppes, magazines et prospectus, même sous film)

je les porte dans les **colonnes d'apport volontaire**



Vous souhaitez en savoir plus ?

Les ambassadeurs de tri de Bourges Plus sont à votre disposition au **N° Vert 0 800 897 730**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE DES RECYCLABLES

Attention, les consignes de tri évoluent
à partir du 4 novembre 2013 :

Colonnes à "papiers" :
désormais, tous les papiers peuvent
y être déposés : journaux, revues,
magazines même sous film, enveloppes...

Colonnes à "emballages ménagers" :
vous pouvez mettre dans cette colonne,
outre les déchets d'emballage que vous
y déposiez déjà (bouteilles et flaconnage
plastiques, emballages métalliques...),
les cartonnettes et petits cartons.

Vous souhaitez en savoir plus ?

**Les ambassadeurs de tri de Bourges Plus sont à
votre disposition au  N° Vert  0 800 897 730**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION